

# Conclusion générale

« La recherche d'un chiffre magique, correspondant à la taille de l'économie souterraine en pourcentage du PNB, sans le développement de théories économiques pour expliquer les déterminants et la structure de l'économie souterraine a conduit les économistes dans une impasse pour laquelle la question de la taille de l'économie souterraine est devenue une fin en soi, au détriment de questions plus importantes. En outre, bien que l'attention de plusieurs auteurs se soit cristallisée sur ce problème, aucune politique véritable n'est ressortie de l'exercice ; celle-ci variant en fonction des convictions politiques des auteurs concernés. »

-Jim Thomas (1999, p.387)-

L'offre individuelle de travail au noir ouvre un vaste champ de recherche. De nombreuses pistes ont été abordées dans la littérature, mais plusieurs d'entre elles sont restées largement inexplorées, tandis que d'autres n'ont été que partiellement analysées. La présente thèse a alors approfondi trois axes de recherche jusqu'ici négligés. Son objectif était double. Au plan théorique, notre démarche consistait en l'élaboration de modèles d'offre de travail au noir qui tiennent compte de l'existence du marché du travail officiel. Au plan économétrique, l'estimation de ces modèles visait à lever certaines ambiguïtés théoriques et à tester la validité d'hypothèses couramment utilisées.

Afin de répondre à ces enjeux, nos travaux se sont appuyés sur l'enquête de Fortin *et al.* (1996), consacrée aux «*incidences et perceptions de la fiscalité au Québec*».

Le *chapitre 1* a permis de définir précisément le concept de travail au noir et de le situer dans le cadre plus large de l'économie souterraine. L'analyse des diverses méthodes d'évaluation de la fraude a également démontré que les écarts d'estimation relèvent de conceptions et d'objectifs sensiblement différents. Les systèmes d'imposition et de redistribution, généralement incriminés comme mécanismes incitatifs de la fraude, ont ensuite été présentés. Ils révèlent que les nombreux seuils d'imposition et les transferts sociaux, alloués sous conditions de ressources, génèrent une désincitation au travail officiel et renforcent l'attrait du marché noir. Néanmoins, les résultats de l'enquête réalisée auprès de ménages québécois suggèrent que le travail au noir n'est pas aussi répandu qu'on ne le suppose habituellement. Ce constat amène alors à penser que plusieurs facteurs dissuadent les individus d'exercer une activité souterraine.

Les chapitres suivants ont, en conséquence, exploré trois déterminants potentiellement importants de l'offre de travail au noir. Dans chacun d'entre eux, un modèle théorique a été développé, puis estimé économétriquement.

Le *chapitre 2* s'est intéressé aux facteurs d'influence, d'une part, de la décision de participation à l'économie souterraine, et d'autre part, du choix de l'intensité de l'activité dissimulée. L'apport de ce chapitre tient à l'introduction de coûts fixes à l'entrée sur le marché noir, tout en prenant en considération la situation d'emploi sur le marché officiel. Une approche conditionnelle a été mobilisée afin de rendre compte de l'endogénéité potentielle des heures de travail déclarées. La procédure économétrique développée ici permet d'estimer de façon distincte, mais néanmoins simultanée, le choix d'entrer sur le marché noir et, le cas échéant, le volume horaire de l'activité non déclarée. De surcroît, elle propose un test de la présence de coûts fixes associés à l'économie souterraine.

Le *chapitre 3* a examiné le rôle de la fiscalité et des dispositifs de répression de la fraude dans l'arbitrage entre travail officiel et travail au noir. Mais, plutôt que d'exploiter les chiffres officiels des services fiscaux, nous avons privilégié les perceptions subjectives des individus quant au caractère plus ou moins identifiable de leurs agissements et quant aux moyens mis en œuvre par les autorités pour détecter la fraude. Il est, en effet, fort probable que les décisions individuelles sont davantage fondées sur une évaluation subjective que sur une connaissance précise de ces éléments. En outre, une procédure d'estimation économétrique a permis, pour la première fois, d'endogénéiser ces variables potentiellement sujettes à un biais de dissonance cognitive. Ainsi, le caractère novateur de notre démarche repose sur la prise en compte, non seulement des perceptions individuelles subjectives en fonction desquelles les individus agissent, mais également de l'endogénéité de ces variables. L'approche proposée dans ce chapitre et dans le chapitre précédent intègrent, par ailleurs, une variable subjective d'évaluation de la proportion des travailleurs au noir dans l'entourage. Ces chapitres constituent ainsi les premières tentatives d'appréhension des comportements interdépendants sur le marché noir.

Enfin, le *chapitre 4* a prolongé l'analyse en posant la question du rôle des considérations psychologiques et sociales dans les comportements d'offre de travail au noir. Des éléments aussi variés que l'obligation morale de respecter les lois, les sentiments de culpabilité ou de honte associés à un acte répréhensible ou la crainte d'un ostracisme social peuvent expliquer les décisions individuelles en matière de fraude. Tout comme les autorités fiscales peuvent imposer des pénalités, la société peut exposer le travailleur au noir à l'opprobre social. Selon le degré de tolérance du travail au noir et son ampleur, un individu identifié en tant que fraudeur peut souffrir d'une certaine forme de disgrâce auprès des autres membres de la société. Les conséquences psychologiques et sociales de la découverte d'une activité frauduleuse, ou d'une complicité de fraude, peuvent se révéler considérables dès lors que les normes sociales sont celles du respect des lois. Mais, un comportement pourtant contraire à la loi peut également faire office de norme au sein d'un réseau plus limité. La prolifération du travail au noir rend la fraude coutumière, de sorte que les interactions sociales peuvent également être génératrices de pratiques de fraude. En conséquence, les normes sociales agissent

autant pour limiter l'ampleur du travail au noir que pour renforcer le phénomène. Elles exercent donc une influence majeure sur le choix de l'activité souterraine. Ce chapitre constitue, de ce point de vue, une première étude structurelle de l'impact des considérations psychologiques et sociales dans le choix de l'activité officielle et/ou souterraine.

Les principaux enseignements de nos travaux sont les suivants. En premier lieu, nos résultats corroborent l'existence de coûts fixes importants à l'entrée sur le marché noir, ce qui dissuade bon nombre d'individus de s'adonner à une activité souterraine. L'ampleur de ces coûts demeure plus modérée que sur le marché officiel, mais ils représentent toutefois près du tiers des revenus dissimulés que les non participants pourraient obtenir au noir. Les jeunes, notamment peu diplômés, ont les plus fortes probabilités de participer au marché noir, de même que les bénéficiaires de minima sociaux et les travailleurs officiels contraints de travailler moins d'heures déclarées qu'ils le souhaiteraient. De nombreuses professions offrent, en effet, la possibilité d'exercer une activité souterraine en rapport avec l'emploi officiel, soit au travers d'heures supplémentaires, soit par le biais d'activités complémentaires. Il existe ainsi d'importantes incitations à cumuler emploi déclaré et emploi dissimulé. Toutefois, l'exercice d'une activité officielle diminue le temps disponible pour une activité souterraine, de sorte que l'intensité du travail au noir, dans le cas d'un cumul d'emplois, s'en trouve réduite.

En second lieu, la fiscalité joue un rôle décisif dans le choix de l'activité. L'accroissement du taux d'imposition incite, en effet, à travailler au noir. Mais, si le niveau des prélèvements fiscaux a un impact important sur le choix de l'activité, les dispositifs de répression de la fraude s'avèrent bien peu efficaces. La politique de lutte contre le travail au noir, reflétée par les probabilités de détection et le taux d'amende, manque cruellement de crédibilité. Ainsi, les heures de travail souterraines demeurent très peu élastiques par rapport aux paramètres de répression de la fraude.

L'un des résultats marquants de nos estimations est l'absence de différence de salaires entre les hommes et les femmes dans l'économie souterraine. Alors que les femmes bénéficient généralement de rémunérations inférieures sur le marché officiel, elles ne semblent pas souffrir de discrimination salariale sur le marché noir. Une explication plausible de ce résultat est que les conditions d'accès à l'emploi, la structure hiérarchique et les différents statuts dans l'emploi sont certainement moins codifiés sur le marché noir.

En troisième lieu, nos résultats confirment que les femmes ont une aversion au risque plus forte que les hommes. En conséquence, elles ne fraudent pas ou peu. Mais, la raison de leur comportement tient essentiellement à la crainte de sanctions financières. En effet, elles ne semblent pas affectées par les considérations psychologiques et sociales dans leur décision de travailler au noir. Les politiques traditionnelles de lutte contre la fraude, telles que définies par les mesures répressives, trouvent ici leur justification. A l'inverse, les personnes les plus jeunes paraissent davantage sensibles à la menace d'ostracisme. La peur de punitions d'ordre social est alors un facteur dissuasif de la participation à l'économie souterraine, particulièrement adapté à cette catégorie de la population. Ce résultat atteste du rôle déterminant des normes sociales dans l'offre de

travail au noir. Mais, il démontre surtout qu'en affectant directement et efficacement les individus majoritairement présents sur le marché noir, les normes sociales représentent un instrument politique potentiellement décisif pour limiter les pratiques frauduleuses.

L'influence de l'entourage apparaît, en effet, cruciale dans la décision de travailler au noir. Elle conditionne fortement le choix de l'activité, mais également son volume horaire. L'offre de travail au noir résulte de l'interaction complexe entre l'évaluation par l'individu des conséquences de sa propre action et la façon dont il pense que son comportement est perçu par les autres, au regard de ce qu'ils font eux-mêmes. Le jugement moral porté sur l'activité souterraine, l'approbation des proches et la conviction d'un phénomène très répandu dans la société renforcent l'attrait du marché noir. Le travail dissimulé semble se développer au sein d'un réseau de relations dense. Un milieu constitué de nombreux travailleurs au noir a tendance à inciter ses membres à exercer le même type d'activités et, par un effet de réseau, conduit à la fois à l'accroissement des opportunités d'emplois sur ce marché et à la levée d'éventuelles réticences à l'égard des activités souterraines. Ces résultats confirment l'hypothèse d'interdépendance des comportements individuels selon laquelle les préférences individuelles sont affectées par le comportement des autres (Aronsson *et al.*, 1999). L'individu interagit avec son environnement lors de ses prises de décision et les interactions sociales parmi les membres du groupe sont de nature à conditionner le choix de l'activité. Les préférences individuelles en termes d'heures de travail sont donc influencées par le comportement et l'approbation des membres du groupe auquel l'individu appartient.

Les implications en termes de politique économique de nos résultats sont particulièrement importantes. L'objectif de la présente thèse était certes de contribuer à enrichir la connaissance des déterminants de la fraude, mais elle se doit également d'aider à la réflexion et à l'élaboration de mesures gouvernementales appropriées.

Nos travaux de recherche ont permis de révéler deux axes d'interventions politiques éventuels. Le premier axe concerne les individus dans leur décision de participer ou non à l'économie souterraine, le second axe vise davantage les individus déjà présents sur ce marché et pour lesquels, non seulement des effets de réseau importants sont potentiellement en action, mais une certaine expertise dans la dissimulation de la fraude s'est probablement développée. Diverses mesures peuvent ainsi être envisagées afin de dissuader les individus d'entrer sur le marché noir. Elles devront être menées conjointement à d'autres dispositifs orientés vers les travailleurs agissant régulièrement au noir. En effet, les politiques de lutte contre la fraude manquent généralement de crédibilité auprès des plus expérimentés, tandis que le renforcement de la probabilité de détection semble être un moyen efficace de dissuasion à l'entrée. La répression apparaît, en outre, appropriée à certains groupes d'individus et non à d'autres. C'est pourquoi, si le renforcement des contrôles peut s'avérer efficace, l'amélioration du ciblage des contrôles sur les catégories d'individus à risques est certainement une politique plus efficace encore, et par conséquent plus rentable pour les autorités gouvernementales. L'avantage d'une telle politique différenciée selon le comportement des individus est qu'elle émet le signal d'une tolérance minimale envers les fraudeurs, d'une connaissance approfondie des pratiques et d'une volonté affirmée de lutter contre la fraude. Elle évite, en outre, toute suspicion envers les contribuables honnêtes et devrait, en ce sens,

favoriser l'observance des lois. Un meilleur ciblage des contrôles implique évidemment une recherche minutieuse des modes opératoires, ce qui peut se révéler long et coûteux. Mais, en ciblant mieux la fraude, l'on peut espérer porter atteinte aux travailleurs au noir et à l'ensemble de leur réseau. Par un effet d'épidémie, l'ampleur de la fraude pourrait s'en trouver fortement réduite.

En matière de lutte contre la fraude, le volet répressif demeure incontournable. Néanmoins, une politique efficace à plus long terme nécessite que l'on envisage des dispositifs incitatifs. De ce point de vue, la délivrance de *satisfecit* ou la mise en place de systèmes de labels -qualifiant tout comportement de respect des lois et ouvrant droit à divers avantages- pourraient être envisagées. Mais, les campagnes de sensibilisation de la population sont certainement les plus appropriées. En revanche, toute initiative visant à agir sur les perceptions psychologiques est, en fait, très délicate à mener. Aussi, plutôt que de vouloir influencer les croyances individuelles en agitant de grands principes moraux, mieux vaudrait sans doute se concentrer sur des considérations dépourvues de tout jugement éthique. Par exemple, au lieu de jeter globalement l'opprobre sur toute une population, sans distinction entre ceux qui fraudent et les autres, il pourrait être plus judicieux de mettre l'accent sur les pénalités -les plus élevées- auxquelles s'exposent les contrevenants. Une campagne de sensibilisation pourrait aussi s'avérer plus efficace si le message véhiculé était l'affirmation de la priorité accordée au développement des activités de contrôle<sup>25</sup> et des moyens mis en œuvre pour détecter la fraude. Cela aurait, en outre, un caractère instructif. Dans ce cas, cependant, le principal message à transmettre n'est certainement pas celui d'une surveillance renforcée de tous les agissements -ce qui susciterait au contraire la défiance des individus. L'information doit plutôt porter sur le caractère hors-la-loi, et pénalisant pour ceux qui respectent les règles, des pratiques frauduleuses. Les pouvoirs publics obtiendront probablement davantage l'adhésion des citoyens en les informant sur leurs obligations respectives, sur les risques encourus, et en leur expliquant surtout en quoi un comportement déviant pénalise, non seulement le système, mais également chacun d'entre eux.

Dans le même ordre d'idée, les programmes éducatifs, dispensés aux enfants ainsi qu'aux jeunes adultes, devraient s'avérer particulièrement fructueux. En effet, les travailleurs au noir sont majoritairement des jeunes. Ils constituent ainsi la cible privilégiée de ces campagnes. Mais, seules des mesures généralisées, répétées et pour lesquelles chacun est directement concerné, sont de nature à modifier durablement les comportements individuels et favoriser les normes sociales de respect des règles.

Plusieurs résultats obtenus dans le cadre de la présente thèse peuvent se traduire en termes de politique économique. Mais, ces développements se heurtent toutefois à certaines limites. Les différentes méthodes économétriques mises en œuvre pour estimer nos modèles nous ont certes permis d'apprécier la complexité de l'interaction entre les deux marchés du travail. Néanmoins, certains aspects n'ont pu être analysés. Parmi ceux-ci, figurent les rigidités institutionnelles du marché officiel. Il serait notamment intéressant d'évaluer l'impact d'une réduction de la durée légale du temps de travail

<sup>25</sup> Sans toutefois préciser les taux effectifs des contrôles qui sont généralement très peu dissuasifs.

sur l'offre de travail au noir. En effet, si la réduction du temps de travail officiel n'est pas souhaitée par le travailleur, on peut craindre que celui-ci s'oriente naturellement vers une activité dissimulée pour laquelle il dispose alors de temps supplémentaire. Cependant, l'effet attendu d'une politique de réduction du temps de travail est une création nette d'emplois. Grâce à ce type de dispositif, certains chômeurs peuvent retrouver une activité officielle. Or, cette catégorie de la population est l'une des plus actives sur le marché noir et le retour à l'emploi officiel se traduit inévitablement par une réduction du temps disponible pour exercer une activité dissimulée. De ce fait, l'ampleur du travail au noir pourrait en être diminuée. Une telle mesure est susceptible d'engendrer, en conséquence, deux effets opposés et il ne nous est pas permis de conclure quant à son impact réel. Seule une estimation économétrique approfondie, tenant compte des deux marchés du travail ainsi que de l'imparfaite substituabilité des heures officielles et souterraines, permettrait de lever cette ambiguïté et de déterminer l'effet dominant. Le modèle développé au chapitre 3 pourrait être généralisé afin d'introduire une contrainte horaire sur le marché officiel. Il permettrait ainsi de conclure quant à l'impact d'une réduction généralisée du temps de travail officiel.

Il serait également utile de calculer le coût d'inefficacité de la fiscalité, *i.e.* le coût marginal des fonds publics pour un dollar de recette fiscale additionnelle. Nous pourrions de la sorte apprécier l'efficacité des politiques fiscales.

Enfin, nos résultats concernant l'effet de voisinage sont certes très encourageants, mais ils demeurent quelque peu préliminaires. Il conviendrait dès lors de prolonger l'analyse en testant plus formellement l'hypothèse d'interdépendance des comportements dans l'offre individuelle de travail au noir, tout en répondant au problème de dissonance cognitive associée aux variables subjectives. Une généralisation possible de nos modèles consisterait à endogénéiser l'évaluation subjective par les individus du nombre de participants à l'économie souterraine. De la sorte, cette variable deviendrait un paramètre de décision et nous pourrions écarter tout biais de dissonance cognitive, de même que tout effet de miroir. Différentes spécifications théoriques et économétriques ont d'ores et déjà été formulées et estimées. L'annexe 5A présente, d'une part, deux modèles théoriques d'offre de travail simultanée où les variables subjectives sont endogénéisées (de façon linéaire ou quadratique), et d'autre part, la fonction de vraisemblance qui leur est associée. Ces deux modèles comprennent sept variables endogènes, ce qui complique singulièrement l'estimation de l'ensemble des paramètres. Malheureusement, compte tenu du niveau d'exigence des modèles et du nombre relativement faible de travailleurs au noir, ces modèles n'ont pu converger. Pour l'heure, nous ne sommes donc pas en mesure de fournir davantage de précisions quant à l'effet de réseau. L'exploitation d'une base de données relative à un marché noir plus dense ou la mise en œuvre de techniques économétriques, telles que la méthode du maximum de vraisemblance à information complète simulée, pourraient faciliter la convergence de ces modèles. En conséquence, il apparaît que ce domaine d'étude offre de très riches perspectives de recherches complémentaires.